



FORMATION SPECIFIQUE DES PERSONNES QUI EFFECTUENT L'INSPECTION/LE FILTRAGE DU COURRIER ET DU MATERIEL DES TRANSPORTEURS AERIENS, DES APPROVISIONNEMENTS DE BORD ET DES FOURNITURES D'AEROPORT

	EFFECTIF 12 Participants au maximum		DUREE 10H45 Minimum		COÛT 250 € Soit €/heure		DATES SESSION NOUS CONSULTER
PUBLIC	Personnes effectuant l'inspection/le filtrage						
PRE REQUIS	Compréhension de la langue française, savoir lire et écrire						
OBJECTIFS	La formation doit permettre de mettre en œuvre l'inspection / le filtrage						
VALIDATION	QCM avec note minimale de validation fixée à 12/20						
Méthode et support	Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur						
Moyens Pédagogiques	Méthode active, apports de connaissances et d'outils méthodologiques, analyse, Mise en pratique.						



PROGRAMME DE FORMATION

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Connaissance des prescriptions légales applicables.
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement.
- Aptitude à identifier les articles prohibés.
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés.
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés.
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence.
- Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisés.

- *Connaissance des techniques de fouille manuelle.*
- *Capacité à effectuer des fouilles manuelles selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés.*
- *Aptitude à faire fonctionner les équipements de sûreté utilisés.*
- *Aptitude à interpréter correctement les images produites par l'équipement de sûreté.*
- *Connaissance des exigences applicables au transport.*